



Banques Alimentaires

croix-rouge française  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



## **FAIRE FACE A LA PAUVRETE EUROPEENNE : UN FONDS EUROPEEN D'AIDE AUX PLUS DEMUNIS (FEAD) AMBITIEUX, SOCLE DE L'INCLUSION SOCIALE**

Près de 120 millions d'Européens sont en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, soit un quart de la population de l'Union ; 40 millions d'entre eux vivent déjà une pauvreté matérielle extrême. Derrière ces chiffres, des millions de familles, d'enfants, de jeunes, de personnes âgées voient leur situation s'aggraver.

Dans ce contexte, l'Union européenne doit prendre sa part et faire de la lutte contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion une priorité.

En 2014, le FEAD a été lancé, dans le prolongement du PEAD, avec pour objectif l'inclusion sociale des plus démunis par l'assistance matérielle et alimentaire prolongée par des mesures d'accompagnement.

S'il n'est aujourd'hui pas à la hauteur des besoins pour faire face à la gravité de la situation sociale européenne – il représente à peine 1% des fonds dédiés à politique de cohésion de l'Union - il constitue pourtant une des réponses essentielles aux situations de grande pauvreté pour l'ensemble de la population de l'Union et il est en cela indispensable.

### **Un FEAD vertueux, au cœur du projet social européen**

Le FEAD permet chaque année de soutenir plus de 15 millions de personnes en situation de pauvreté et d'améliorer leurs conditions de vie.

L'effet de levier généré par le FEAD est incomparable:

- Il prévient des situations d'urgence humanitaire, sociale ou sanitaire.
- Il soutient l'engagement de millions de bénévoles ou volontaires qui agissent en toute indépendance
- Il incite tous les Etats-membres à se doter d'une stratégie de lutte contre la pauvreté conduite par des associations reconnues, au bénéfice des territoires les plus vulnérables et les plus marginalisés, et luttant contre les dangers de leur abandon.

Le Fonds européen d'aide aux plus démunis contribue à renforcer la cohésion sociale au sein de l'Union européenne par sa vocation sociale explicite et par le soutien qu'il apporte à des enjeux d'envergure européenne comme celui de l'accueil des migrants.

## **Le rôle structurant du soutien alimentaire**

Dans toute l'Union européenne, différents types de soutien sont renforcés au moyen du FEAD. Parmi ceux-ci, l'aide alimentaire revêt une importance toute particulière. Elle représente une aide d'urgence proposée dans le cadre d'un accueil inconditionnel et sans laquelle des dizaines de millions d'Européens connaîtraient de nouveau la faim.

L'aide alimentaire permet également d'accompagner des publics très nombreux et différents et représente un moyen efficace d'identifier et de lever les freins rencontrés par les personnes, par le partage et l'échange entre celui qui aide et celui qui a besoin. Elle est un socle incontournable à partir duquel peuvent se développer d'autres mesures d'accompagnement : conseil budgétaire, aide à la recherche d'emplois, accès à la culture et aux loisirs, accès aux droits, accès aux vacances, accès à la pratique sportive...

A cet égard, l'aide alimentaire est une véritable porte d'entrée vers la réinsertion durable des personnes. Elle les reconnaît dans leur dignité et constitue en cela un préalable indispensable à leur inclusion sociale.

### **Pour un FEAD ambitieux, universaliste et autonome !**

Dès à présent, nos associations défendent un FEAD conforme aux ambitions de l'Union européenne inscrites dans ses textes fondateurs et réaffirmées par le socle européen des droits sociaux. Il doit être :

***Ambitieux*** : Le FEAD doit être doté des moyens accrus pour répondre à l'aggravation de la pauvreté constatée par nos associations et être à la hauteur des ambitions portées par les associations et leurs acteurs bénévoles.

***Universaliste*** : Le FEAD doit permettre de venir en aide à tous ceux qui se trouvent dans une situation de détresse et de pauvreté. L'accueil inconditionnel doit en rester la règle et le principe d'action. Segmenter par catégorie de « publics cibles » la mise en œuvre du Fonds revient à créer de nouvelles exclusions et la mise en concurrence des pauvretés selon une logique qui nuit grandement à l'efficacité et la pérennité des actions conduites par les associations.

***Autonome*** : Le FEAD est aujourd'hui la seule aide européenne à destination des plus démunis. Il permet de toucher toutes les personnes en situation de privation qu'elles soient dans l'emploi mais sans revenus suffisants, sans emploi ou non directement concernées par l'accès à l'emploi (enfants, retraités, réfugiés...). La souplesse du FEAD permet à chaque état membre de l'adapter au regard du contexte local en choisissant de mettre en œuvre un dispositif pertinent pour répondre aux difficultés des plus démunis, qu'il soit construit ou non à partir d'une aide matérielle et/ou alimentaire. Parce qu'il est fondamental et irremplaçable, le soutien apporté par le FEAD est la condition de réussite des autres fonds européens. Son autonomie est la garantie de son efficacité et de sa simplicité de mise en œuvre, en tant que dispositif complémentaire indispensable pour couvrir la globalité du parcours des personnes.

***Le Fonds européen d'aide aux plus démunis est absolument indispensable à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en Europe. Nous en appelons à une mobilisation de tous pour qu'il puisse être pérennisé et augmenté après 2020.***